



Sicaf immobilière publique de droit belge  
Bd de la Woluwe 58  
1200 Bruxelles  
Tel.: (0032) 2 373 00 00  
Fax: (0032) 2 373.00.10  
R.P.M. Bruxelles 0 426 184 049 BTW

Bruxelles, le 11 mars 2011

Cher Actionnaire,

**Concerne: Assemblée Générale Extraordinaire du mardi 29 mars 2011 à 10h00**

La moitié du capital n'étant pas représentée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de notre société du 11 mars 2011, nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de notre société qui se tiendra le mardi 29 mars 2011 à 10h00 au siège social de Cofinimmo, Bd de la Woluwe, 58 à 1200 Bruxelles, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-joint.

Dans le cadre de cette Assemblée Générale Extraordinaire, nous joignons également à la présente:

1. Une procuration;
2. Un aide-mémoire pratique;
3. Un rapport du conseil d'administration relatif au capital autorisé.

Les procurations qui nous sont parvenues pour l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mars 2011 restent valables et ne doivent pas être renouvelées (voir aide-mémoire pratique).

L'assemblée du 29 mars 2011 pourra délibérer valablement sur les points repris à l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée par les actionnaires présents.

Nous vous prions d'agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.

André Dirckx  
Président du Conseil d'Administration

Een Nederlandstalige versie van deze oproeping en van de hogervermelde documenten kan gratis bekomen worden op eenvoudige aanvraag gericht aan de maatschappelijke zetel van Cofinimmo (t.a.v. de juridische dienst).